

A.L.R.S.
Association Le Restaurant Social
Associu U Ristorante Suciale

Compte rendu de l'AG du 10 octobre 2018
(Tenue dans les locaux du restaurant social)

Début : 18 h 15.

Associations Présentes : CCFD (Bérangère Feracci-Anziani et Odile Branca) - La CROIX ROUGE FRANCAISE (Pierrette Calendini et Angèle Liegault) - Le FOYER de FURIANI (Danielle Drag) - A FRATELLANZA (Marie-Madeleine Dussol) - La MAISON du SACRE COEUR (Joséphine Fanucchi) - Le SECOURS CATHOLIQUE (Hugues Alladio).

Avaient donné pouvoir : Michel Kemel pour le Secours Catholique, Gisèle Peyre pour A Fratellanza.

Partenaires invités : Erica Meloni, coordinatrice salariée du Restaurant social - Sandrine Granjon, représentante des bénévoles (*Cf. annexe 1 : feuille de présence*).

1 - Approbation du compte rendu de la dernière AGO en date du 14/03/2018.

Le compte rendu de l'AG du 14/03/2018 est adopté à l'unanimité.

2 - Vote du budget modificatif 2018.

A la demande de la DDCSPP, le budget 2018 a été revu à la baisse. Ainsi, il passe d'une enveloppe de 107 775 € à une enveloppe de 72 405 €.

Le montant revu du budget est proposé au vote.

Le nouveau budget prévisionnel de l'ALRS est approuvé à l'unanimité pour un montant de 72 405 €.

3 - Situation financière.

Elle a fait l'objet d'une présentation par la trésorière Danielle Drag (*Cf. état récapitulatif budget-investissement réalisé au 30/09/2018*).

- Investissement :

L'opération de crowdfunding "Les Petites Pierres" a rapporté 19 931 € à l'association, dont la moitié a été versée par les petites Pierres. Cette somme va servir à payer une partie des factures de travaux.

Toutefois, si la situation s'est améliorée, il reste encore 30 761 € de factures relatives aux travaux d'aménagement du restaurant social à régler.

- Fonctionnement :

L'ex département de la Haute Corse avait accordé 10 000 € à l'association avant sa disparition au 31/12/2017. Ainsi, nous avons eu le 1^{er} versement de la part de la CDC qui vient au droit dudit département à compter du 01/01/2018. De son côté, la DDCSPP a envoyé la convention accordant 24 000 € pour 2018.

A ce jour, concernant les subventions demandées et en attente de réponse, il reste le C.C.A.S de Bastia pour une somme de 10 000 €, la CDC (dans le cadre d'un appel à projet "Aide alimentaire 2018") pour un montant de 10 000 € également et la DRJSCS de Corse pour une somme de 5 000 €.

4 - Fonctionnement du restaurant social.

Erica Meloni, la coordinatrice, a fait une présentation du fonctionnement quotidien du restaurant : livraisons, réchauffe, difficultés et solutions dans le cas de non livraison ou de livraison insuffisante.

Le restaurant a été fermé en juillet et août. En août, toutes les associations d'aide alimentaire étant fermées, il y a eu un manque flagrant d'aide alimentaire pour les plus démunis.

A Fratellanza a un projet qu'il voudrait soumettre au bureau de l'ALRS pour que le Restaurant social reste ouvert en juillet et août.

5 – Inauguration des locaux.

Elle a été fixée au dimanche 18 novembre à 14h30. Cette inauguration des locaux est conjointe avec celle de La Maison du Sacré Cœur. Par suite, il sera procédé à une invitation commune mais chaque association envoyant ses propres invitations. Ainsi, la liste d'invités de l'ALRS sera envoyée à Joséphine Fanucchi, présidente de La Maison du Sacré Cœur pour éviter les doublons.

L'inauguration aura lieu dans la salle du restaurant social. Il faudra prévoir un micro pour les discours. Nicole Parigi, une bénévole de radio Salve Regina, pourra nous les fournir. Enfin, concernant la logistique, soit les boissons et la nourriture, Danielle Drag pour l'ALRS et Joséphine Fanucchi pour La Maison du Sacré Cœur s'en chargent.

6 - Divers.

Une convention va être passée entre les Restos du Cœur et l'ALRS, concernant la fourniture d'aliments non périssables au restaurant social (pour info, elle a été signée).

Fin : 19h15

Le Président,

La secrétaire,

Hugues ALLADIO.

Marie-Madeleine DUSSOL.